

VILLE D'AULNOY-LEZ-VALENCIENNES
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

Séance du 9 juin 2023

Secrétaire de séance : madame Dany SANIEZ

n° 12

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Période estivale

Modification d'horaires de certains bâtiments municipaux

Au titre du droit à congés, Monsieur le Président propos au conseil municipal la fermeture estivale ou la modification d'horaires des bâtiments municipaux suivants :

Médiathèque François Rabelais :
Fermeture du 31 juillet au 15 août 2023

Maison de la Jeunesse :
Ouverture du : 21 au 31 août 2023 de 14h à 18h, selon le planning d'activités
Fermeture du : 1^{er} au 12 septembre 2023

Maison de la Solidarité:
Modification d'horaires : du 31 juillet au 18 août 2023
de 8 h – 12 h et 13 h 30 – 16 h 30

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,
adhère aux propositions de Monsieur le Président.

Fait et délibéré, en séance, à Aulnoy-lez-Valenciennes, à la date que dessus.

La secrétaire de séance,
Dany Saniez

Pour extrait conforme,
Le Président
Julien Dusart